



HAL
open science

Quand ” un certain David Bowie repoussait les limites
du bon goût... ” ou que modifie certain dans les
séquences un+certain+nom propre ?

Catherine Schnedecker

► To cite this version:

Catherine Schnedecker. Quand ” un certain David Bowie repoussait les limites du bon goût... ” ou que modifie certain dans les séquences un+certain+nom propre ?. Langue française, 2005, 146, pp.99-113. hal-00804305

HAL Id: hal-00804305

<https://hal.science/hal-00804305v1>

Submitted on 25 Mar 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Catherine Schneedecker

Université Marc Bloch, Strasbourg II
Institut universitaire de France

Quand « un certain David Bowie repoussait les limites du bon goût... » ou que modifie *certain* dans les séquences *un+certain+nom propre* ?¹

Un jour, on devait déménager un certain monsieur
Machin, je vous dis pas son vrai nom,
hein, d'abord je l'ai oublié, et puis ensuite on a aussi
notre secret professionnel...
(J.-L. Benoziglio, *Cabinet portrait*)

INTRODUCTION

Les emplois du nom propre (désormais Npr) dans des séquences du type de *un certain David Bowie* sont considérés, dans la littérature sur le Npr modifié, comme dénommatifs. Dans ce sens, en tant que Npr modifiés d'une part, ils sont censés renvoyer à une classe de référents, ainsi que le rappellent Riegel *et al.* (1994 : 177) : « (...) En prenant un déterminant et des modificateurs, les noms propres acquièrent un caractère essentiel du nom commun : ils fonctionnent comme des termes généraux qui présupposent l'existence de classes référentielles comportant plus d'un membre ». En tant que Npr modifiés dénommatifs d'autre part, les séquences *un certain Npr* réfèrent doublement. Soit elles désignent un ou des référent(s) caractérisés en tant que porteur(s) d'un Npr particulier comme dans 1), où *un Meyer* est habituellement paraphrasé par « un individu dénommé/appelé Meyer » :

- 1) Un Meyer est venu me voir ce matin ≈ Un *certain/dénoté* Meyer est venu me voir ce matin.

1. Je dédie ce titre à Paul Cappeau et à Walter de Mulder pour des raisons qui devraient leur paraître évidentes... Nous remercions également Georges Kleiber, qui a gentiment accepté de relire cet article, pour ses suggestions comme toujours édifiantes. Les erreurs qui subsistent sont bien évidemment de notre fait.

Cette interprétation est soulignée le cas échéant, comme l'illustre 1), par les adjectifs *certain* ou *dénoté* qui auraient pour effet « de souligner l'acte par lequel le nom est attribué à un individu. Ce sont en quelque sorte des marqueurs du prédicat de dénomination (...) » (Gary-Prieur 1994 : 129)². Par ailleurs, ces adjectifs circonscrivent la connaissance que l'utilisateur de telles séquences a du référent à sa connaissance stricte du Npr de son porteur, comme le suggèrent les commentaires de la *Grammaire méthodique du français* et celui de Kleiber à propos de 2) :

<L'emploi dénotatif> « peut être souligné par des marqueurs comme *certain*, *nommé* (*un certain Paul X*, *un nommé La Rocca*) et implique généralement le défaut d'une connaissance plus précise du référent » (Riegel *et al.*, 1994 : 177)

- 2) Où est-il allé ? (le duc à Matteo en parlant d'Andrea)
— À Messine.
— À Messine ? Pourquoi donc ?
— Pour aller chercher **un certain Giuseppico...**
— Le duc devint horriblement pâle. Matteo l'observait, feignant de ne pas s'apercevoir de cette pâleur, et poursuivit :
— Ce Giuseppico va habiter avec une femme appelée Peppa la Sarde !
(Napoli, *Le Bâtard de Palerme*)

La mention antérieure *un certain Giuseppico*, dit Kleiber, montre que cette situation est celle des constructions dénotatives du Npr modifié où le locuteur juge que le fait d'avoir appris le nom du référent ne lui donne pas la compétence nécessaire pour utiliser le Npr X pour référer à X. Il ne connaît en somme du porteur du Npr que son nom, et les circonstances dans lesquelles cette connaissance a été acquise ne lui permettent pas d'exercer la capacité d'employer le Npr non modifié, mais l'obligent à mettre en avant uniquement la connaissance par le nom, c'est-à-dire le facteur dénotatif, en présentant le référent comme étant non pas X, cas qui supposerait une capacité d'utiliser X pour X et donc une connaissance autre que celle du seul nom X, mais comme étant un individu appelé X (Kleiber 1991 : 8-7-88).

Le second type de référence opérée par *un certain Npr* consiste à caractériser le référent visé comme « membre d'une famille » (cf. Jonasson 1994). En l'occurrence, *un Meyer* de 1) se comprend également comme « un membre de la famille Meyer ».

Si les propos relatifs aux séquences *un certain Npr* sont relativement consensuels, l'examen attentif de celles-ci révèle pourtant trois paradoxes au moins. Premièrement, il est surprenant de constater que *certain* supposé exprimer d'après la *TLFi* une forme d'indétermination relative à l'identité, la quantité ou la qualité, comme illustré dans 3) et 4) cohabite avec la mention du Npr qui, précisément, sert à référer et à identifier de la façon la plus univoque (voir 5))³ :

- 3) Je me suis permis **une certaine lettre** que tu as toujours avec toi. Elle est joliment bien tournée (Claudel, *TLFi*)
4) Gilbert se prit à penser qu'il ne lui déplaisait pas. Il en conçut **un certain orgueil**, mais un plaisir modéré (Arland, *TLFi*)

2. Cf. également Gary-Prieur (1991 : 47).

3. Paradoxe ainsi souligné par Le Bidois (1967 : 234-235) : « Il peut sembler curieux que <certain> qui veut dire 'tenu pour vrai' et, par extension, 'qui est exactement déterminé', puisse par un complet renversement du sens, servir aussi à marquer l'indétermination absolue ».

5) Un **certain** Bonaparte (TLFi)

Deuxièmement, l'assimilation de l'adjectif *certain* à des prédicats de dénomination tels que *(dé-)nommé* est étonnante. En effet, cette fonction ne lui est jamais attribuée dans les travaux sur la dénomination (cf. entre autres Kleiber 1984 ou Rey-Debove 1978). D'autre part, ses valeurs anciennes et actuelles sont apparemment sans rapport avec la dénomination. Rappelant le propos étymologique d'Ernout & Meillet (1967), Tollis (2003 : 498) rappelle que *certain* est « une forme de participe passé du verbe *cernere* dont la première acception, la plus concrète, conduit à 'trier, passer au crible', et, à partir de là, soit à 'discerner (par les sens ou par l'esprit) entre différents objets', c'est-à-dire en somme "voir", soit à 'choisir entre différentes solutions ou différents projets', et finalement à 'décider' ». Les définitions des dictionnaires *Petit Robert* et *TLFi* ne signalent d'ailleurs pas non plus de rapport avec la dénomination. Enfin, les séquences *un certain Npr* sont généralement et implicitement exploitées, dans la littérature sur le Npr modifié, avec des Npr d'humain (voir 1) et 5)). Or, elle s'appliquent également – bien que plus rarement semble-t-il – à des entités non humaines ainsi qu'en témoigne, par exemple, 6) où l'emploi dénominatif est du coup moins évident comme le prouve l'impossibilité de lui appliquer la paraphrase en *certain/dénoté* :

- 6 a) ... à eux tous ils commençaient à bien connaître Paris, **un certain Paris formé d'un ensemble d'îlots lumineux qui soudainement trouaient la nuit à la manière d'un mirage** (Giraud, *La Coupure*⁴)
- 6 b) ... *à eux tous ils commençaient à bien connaître Paris, **un (dé-)nommé Paris formé d'un ensemble d'îlots lumineux qui soudainement trouaient la nuit à la manière d'un mirage**.

Pour lever ces paradoxes et élucider le rôle de *certain* dans ce type de SN, nous procéderons en trois temps. Nous commencerons par déterminer à quels niveaux se situe la modification (parties 1 et 2) pour faire l'hypothèse, dans la troisième partie, que l'adjectif modifie le mode de saisie du référent dans des conditions d'emploi très particulières qui seront détaillées en temps utile.

I. ASPECTS SYNTAXIQUES DE LA MODIFICATION

La portée syntaxique de la modification induite par *certain* est indéniable. Mais elle diffère de celle qu'apportent les adjectifs « standard » ou même des adjectifs au fonctionnement réputé proches de *certain* en présence du Npr tels que *(dé-)nommé* ou *appelé*, et ce, par les contraintes que les constituants du syntagme subissent ou s'imposent les uns aux autres.

I.1. Contraintes pesant sur *certain* dans *un certain Npr*

Dans *un certain Npr*, la position de l'adjectif *certain* est contrainte en ce qu'il est obligatoirement antéposé au Npr (cf. 7)) ou au N désignant le titre dans les descriptions dénominatives (cf. 8) à 10) vs 11)) :

- 7) Un **certain** David Bowie vs *un David Bowie **certain**

4. Sauf indication contraire, les exemples d'auteurs sont tirés de la base Frantext (textes du 20^e siècle exclusivement).

- 8) **Un certain père Cros**, jésuite toulousain, chercheur de génie me dit-on,...voulut écrire une histoire de Lourdes (Barrès, cité par Wagner & Pinchon)
- 9) Je crois qu'il a beaucoup de soucis avec sa coquine de femme qui vit au su de tout Combray avec **un certain monsieur de Charlus** (Proust, *Du côté de chez Swann*)
- 10) Puis Salties parla de la perspicacité d'**un certain professeur Freud** (Cohen, *Mangeclous*)
- 11) Puis Salties parla de la perspicacité d'***un professeur certain Freud**

Le comportement de *certain* se différencie ainsi de celui qu'il adopte devant certains types de nom commun (cf. l'opposition entre N concret de 12) et N « abstrait » de 13)), même s'il faut signaler les variations de sens qu'entraîne le changement de position. Il se distingue également de celui des adjectifs *dénonmé/ appelé* (cf. 14) et 15)) obligatoirement antéposés au Npr et qui permettent au nom de fonction de se soustraire à leur portée comme dans 15) :

- 12) Une **certaine** lettre /*une lettre **certaine**
- 13) Un **certain** orgueil / un orgueil **certain** ≈ un orgueil d'une relative intensité / un orgueil indéniable
- 14) ***Un dénommé professeur Freud** /* **Un appelé professeur Freud**
- 15) **Un professeur dénommé Freud** / **Un professeur appelé Freud**

Corollairement, ils ne tolèrent aucune autre modification adjectivale (cf. 16)) alors que *certain* est à cet égard un peu moins regardant, comme le montrent 17) à 20)⁵ (mais cf. 21)) :

- 16) ***Un beau (dénommé+appelé) David Bowie** /* **Un (dénommé+appelé) beau David Bowie**
- 17) Un **certain petit M. Thirion** (Proust, *À la recherche du temps perdu*)
- 18) Un **certain misérable d'Ambert** (Pourrat, *Les Vaillances, farces et aventures de Gaspard des montagnes.*)
- 19) Un **certain éminent docteur S** (Yourcenar, *Denier du rêve*)
- 20) ?Un **certain jeune Wazemmes** (Romains, *Les Hommes de bonne volonté*)
- 21) ?Un **certain beau David Bowie**

1.2. Contraintes pesant sur le déterminant dans *un certain Npr*

Contrairement aux SNC en *certain*, qui admettent le déterminant zéro (cf. 22) et 23)) ou les indéfinis *un(e)* (cf. 12) et 13)) ou *de* (cf. 24)), les séquences à Npr appellent obligatoirement les déterminants *un*, éventuellement \emptyset au pluriel (cf. 25)). Par ailleurs, elles excluent totalement les définis (cf. 26a)), ce qui les dissocie de (dé-)nommé (cf. 27)) :

- 22) Il suivait par moments **certaine ligne du parquet** (Ramuz, *TLFi*)
- 23) Les médecins ont encore **certaine influence**. (Barrès, *TLFi*)
- 24) À **certain** moments / À **de certains** moments
- 25) **Certains Rothschild** ont eu plus de chance que d'autres
- 26 a) *C'est en septembre, par l'intermédiaire d'**un certain Alex Bond**, que les premières nouvelles de Saranza me parvenaient... (\emptyset +Ce+Le) **certain**

5. Qui sont, comme nous l'a fait observer Georges Kleiber, d'inégale recevabilité dans la mesure où l'adjectif n'y joue pas toujours un rôle descriptif.

Mr...Bond était (...) un représentant très caractéristique de cette génération de « nouveaux russes »

- 26 b) C'est en septembre, par l'intermédiaire d'un certain **Alex Bond**, que les premières nouvelles de Saranza me parvenaient... **Ce Mr...Bond** était en fait, homme d'affaire russe, un représentant très caractéristique de cette génération de « nouveaux russes » qui, à ce moment-là, commençaient à se faire remarquer... (Makine, *Le Testament français*)
- 27) La secrétaire lui dit qu'un dénommé **Q. Tarentino** l'attendait au bar du Ritz. Son sang ne fit qu'un tour et il se rua vers l'ascenseur : **le dénommé Q. Tarentino** ne l'attendrait certainement pas des plombes...

Incapable de faire l'objet d'une reprise anaphorique définie ou démonstrative, *un certain Npr* est donc cantonné aux emplois de « première mention ».

1.3. Contraintes pesant sur l'interprétation du Npr dans un certain Npr

Certain n'exerce pas de sélection apparente sur les Npr, puisqu'il apparaît dans des SNpr désignant des humains, des lieux ou des événements (cf. 28) :

- 28) ...j'ai voulu que ce soit Consulat, mais **un certain Consulat** : 1800-1801 (Martin du Gard, *Devenir*)

Ceci étant, selon la nature du référent, les séquences ne s'interprètent pas de la même façon. En effet, il n'y a qu'avec les Npr d'humains que *certain* se laisse remplacer par (*dé-*)*nommé* ce qui donne à penser à un emploi dénommatif du Npr ainsi modifié. Or, on l'a vu, cette interprétation est exclue avec les autres types de Npr (cf. *supra*). Dans 29), le SNpr renvoie à une « fraction » (ou image) du référent Paris. Dans 30), la face underground dont il est question est bien celle d'une partie de l'Amérique. C'est ce que tend à prouver la possibilité d'accompagner le SNpr_{lieu} en *certain* d'un marqueur de reformulation à caractère restrictif comme *du moins* 30b) ou d'un SNpr en *autre*⁶ désignant une fraction complémentaire 30b et 30c) :

- 29 a) ... à eux tous ils commençaient à bien connaître Paris, **du moins un certain Paris formé d'un ensemble d'îlots lumineux qui soudainement trouaient la nuit à la manière d'un mirage**
- 29 b) ... ils commençaient à bien connaître **un certain Paris formé d'un ensemble d'îlots lumineux qui soudainement trouaient la nuit à la manière d'un mirage**. Mais **un autre Paris** leur serait bientôt révélé...
- 30 a) Sa voix haute – on dirait presque Milton Nascimento ! – résonne d'angélisme mais, lorsqu'on se penche sur les textes, c'est la nation des « slackers » (les « glandeurs »), la face underground **d'une certaine Amérique** désorientée, qui est racontée (Wortschatz, *Leipzig*)
- 30 b) lorsqu'on se penche sur les textes, c'est la nation des « slackers » (les « glandeurs »), la face underground de l'Amérique, **du moins d'une certaine Amérique** désorientée, qui est racontée
- 30 c) lorsqu'on se penche sur les textes, c'est la nation des « slackers » (les « glandeurs »), la face underground **d'une certaine Amérique** désorientée, qui est racontée. **L'autre Amérique**, celle de Bush...

6. Sur le Npr modifié par *autre*, cf. Schmedecker (2000).

2. OÙ UN CERTAIN NPR RESTE SANS EFFETS APPARENTS SUR LA MODIFICATION DU RÉFÉRENT

Au plan référentiel, les choses sont toutes différentes dans la mesure où les séquences *un certain Npr* n'entraînent apparemment pas de modification référentielle flagrante. En effet, avec ou sans *certain* (cf. 31) et 32)), c'est bien un même référent, celui qu'atteint d'ordinaire le Npr « nu », qui est visé :

- 31) (...) À Londres, la rumeur commençait à nous en parvenir, **un certain David Bowie** repoussait les limites du bon goût, posant en jupe pour ses pochettes de disque (Manœuvre, *L'Enfant du rock*)
- 32) (...) À Londres, la rumeur commençait à nous en parvenir, **David Bowie** repoussait les limites du bon goût, posant en jupe pour ses pochettes de disque

En outre, *certain* a pour effet d'annuler le présupposé de pluralité véhiculé d'ordinaire par les Npr modifiés, rappelé en introduction. Ainsi certains tests qui s'appliquent sans problème aux SNpr articulés par l'indéfini *un* dans son interprétation « d'appartenance familiale » sont-ils bloqués par le SNpr « nu » ou en *certain*. C'est le cas de l'interrogation en lequel *N* dans 33), qui prouve la possibilité de partitionner la classe dénotée par *un Npr*, la modification du SNpr par *seul* qui nie la pluralité dans 34) ou encore la possibilité de répondre par *un (seul)* (*Meyer*) à une question portant sur le dénombrement de la classe en question dans 36) :

- 33) **Un Meyer** est venu me voir
— Lequel ? le père ou le fils ?
- 34) **Un seul Meyer** a signé la pétition « Sauvons les SDL »
- 35) **Parmi les Meyer de la fac, un seul a signé la pétition**
- 36) Combien de Meyer ont-ils signé la pétition « Sauvons les SDL » ?
— **Un (seul)**
- 37) Il n'y a pas qu'un Meyer qui ait signé la pétition, mais au moins trois
- 38) **Un certain Meyer** est venu me voir / **Meyer** est venu me voir /
— Lequel ? le père ou le fils ?
- 39) *Parmi les Meyer de la fac, **un certain/un certain Meyer** a signé la pétition
- 40) Combien de Meyer ont-ils signé la pétition « Sauvons les SDL » ?
— ***Un certain/*un seul certain Meyer/*Meyer**

Si les séquences sans nom *un certain* de 39) et 40) sont incorrectes en français, d'autres tests, comme la difficulté à insérer *un certain Npr* dans une structure servant à rectifier la quantité dans 41)⁷ ou à la reprendre par le *ça* servant à souligner les lectures génériques dans 42b), permettent d'étayer notre point de vue et l'observation de Jonasson (1994 : 212) comme quoi *un certain* fait perdre au SN ce caractère de pluralité « au profit de la présupposition d'unicité et d'existence véhiculée par le Npr » :

- 41 a) *Il n'y a pas qu'un certain Meyer qui ait signé la pétition, mais au moins trois
- 41 b) *Il n'y a pas que Meyer qui ait signé la pétition, mais au moins trois
- 42 a) Un Meyer, ça a de l'éducation
- 42 b) *Un certain Meyer, ça a de l'éducation / Meyer, ça a de l'éducation

7. Enç (1991 : 4) signale en anglais l'incompatibilité de *certain* avec les cardinaux et les définis : *one/*two/*some/*that/*the certain woman.

Il est d'usage d'admettre que *certain* indiquerait que le locuteur ne veut pas préciser de quoi ou de qui il s'agit : « (...) Devant un nom propre de personne, *certain* exprime que l'on ne connaît pas bien le personnage » (cf. Grevisse) ou, selon une version moins stricte, que l'on ne connaît que son Npr (cf. les citations ci-dessus). Or, il faut moduler le propos en rappelant, premièrement, que la capacité des SNpr en *certain* à identifier de façon univoque un référent dépend du type de Npr utilisé et de la notoriété de son porteur et que, deuxièmement, en la circonstance, les résultats sont les mêmes, que le Npr soit ou non modifié par *certain*. Si le Npr est un nom de baptême (ou prénom) ou un surnom comme dans (43), le référent est effectivement d'autant plus difficile à identifier que les porteurs d'un même prénom sont nombreux, ce qui fait que le Npr de baptême n'est en soi pas assez spécifié :

43) Une certaine Coco t'a téléphoné il y a 5 mn / Coco t'a téléphoné il y a 5 mn

Si le Npr de la séquence est « complet » (s'il comprend un prénom suivi d'un patronyme), voire se constitue d'une description dénominative (selon l'étiquette de Kleiber (1985)) comme en 45), il devrait en toute rigueur favoriser l'identification sans équivoque du référent. Tout dépend alors du degré de notoriété de celui-ci. Dans 44) et 45), le référent a une notoriété confidentielle telle ou, pour dire les choses autrement, il participe d'une communauté épistémique si étroite, que les connaissances qu'on peut en avoir sont nulles ou ténues :

44 a) Nous en avons une autre [Phèdre] d'un certain La Pinelière (Grevisse, § 609)

44 b) Nous en avons une autre [Phèdre] de La Pinelière

45 a) Un certain père Cros, jésuite toulousain, chercheur de génie me dit-on,... voulut écrire une histoire de Lourdes (Barrès, cité par Wagner & Pinchon)

45 b) Un (Le) père Cros, jésuite toulousain, chercheur de génie me dit-on,... voulut écrire une histoire de Lourdes

Mais, en tout état de cause, on ne peut en conclure, comme le fait Grevisse, que le locuteur refuse de donner quelque précision sur le référent puisqu'il délivre précisément à son propos l'information cruciale que constitue son Npr. Dès l'instant où, comme dans 46), 47) ou dans le titre de cet article, le porteur du Npr jouit d'une notoriété certaine ou participe d'une communauté épistémique plus large, la suggestion de Grevisse n'a plus aucune pertinence vu que le SNpr avec ou sans *certain* permet d'identifier le référent sans équivoque. L'emploi de *certain* est alors motivé dans les ouvrages usuels par des effets de sens : dédain, mépris, etc., provenant de ce que le locuteur feindrait de ne pas connaître le référent, effets que ne véhicule à l'évidence pas le Npr « nu » :

46) L'auteur enfin se dévoile : c'est un certain Charles Baudelaire, poursuivi pour outrages par un dénommé Pinard ! (Wortschatz, Leipzig)

47) Un certain Cyrano de Bergerac, petit rimeur inconnu et destiné à le rester, s'étant fait le champion de la Cour dans le temps de rébellion des Parisiens, déchargeait par pleins volumes une bile noire contre le malheureux Scarron (Chandernagor, *L'Allée du Roi*)

Il ressort de ces deux séries d'observations que les modifications syntaxiques indéniables, contraintes et contraignantes, des séquences *un certain Npr* ne produisent apparemment guère d'effets référentiels puisqu'elles visent, à l'instar du Npr

« nu », un référent unique, dont le degré d'indétermination ou de détermination dépend du type de Npr (prénom seul ou assorti du patronyme) et de la « surface » de son porteur. Est-ce à dire que *certain* n'apporte rien au Npr ? Sinon quel rôle joue-t-il dans le SN et à quel niveau ? C'est ce que nous allons voir dans la section suivante.

3. UN CERTAIN NPR : UNE MODIFICATION DANS LE MODE DE SAISIE DU RÉFÉRENT

En fait, comparées au Npr « nu », les séquences *un certain Npr* changent le mode de saisie de leur référent dans la mesure où elles se comportent comme de véritables SN indéfinis. Elles passent, en effet, avec succès les tests (cf. Kleiber (1995) et (2001)) mettant en lumière ce type de SN, comme l'aptitude à figurer dans des phrases en *il arrive* SN comme 48a), à lever en 49a) la contradiction provoquée par la répétition des SN coréférents de 49b) ou l'incapacité à la dislocation à droite de 50a) :

- 48 a) Il arrive **un certain David Bowie**
- 48 b) *Il arrive **David Bowie**
- 49 a) **Un certain David Bowie** donne un concert à Amnéville ; **un certain David Bowie** donne un concert à Bercy
- 49 b) ***David Bowie** donne ce soir un concert à Amnéville ; **David Bowie** donne ce soir un concert à Bercy
- 50 a) *Je le connais, **un certain David Bowie**
- 50 b) Je le connais, **David Bowie**

De même, les SNpr en *certain* se révèlent incompatibles avec des prédicats non spécifiants, comme les prédicats de propriétés, inaptes à fournir les points d'ancrage spatio-temporels requis :

- 51) David Bowie est beau / ***un certain David Bowie** est beau

Il en ressort que le référent d'*un certain Npr* est donné comme « brand new », à la différence de celui du Npr « nu ». C'est du reste ce que suggère Jonasson (1994 : 197) :

(...) L'article indéfini est là pour signaler qu'il s'agit d'un nouvel élément que le locuteur suppose inconnu au destinataire dans la situation d'énonciation. Ne croyant pas que son interlocuteur puisse identifier cet élément à l'aide d'un Npr non modifié, le locuteur se sent obligé d'utiliser un Npr modifié, l'identifiant ainsi par le biais du rôle 's'appeler Npr'.

En sorte qu'*un certain Npr* devrait, dans les échelles d'accessibilité du Npr, figurer à l'extrême signalant le degré le plus bas (cf. Ariel, 1990).

En outre, les SNpr en *certain* n'admettent qu'une interprétation spécifique⁸ contrairement aux indéfinis « standards » de 52) et des SNpr indéfinis sans modifieur adjectival de 53) susceptibles d'admettre, sous certaines conditions (cf. Kleiber (1981) et Olsson-Jonasson⁹ (1984)) une double lecture, non spécifique

8. Cf. Enç (1991 : 4) : « (...) NPs containing such adjectives <*certain/particular/specific*> can be subsumed under specific NPs ».

9. Qui dans les tests catalysant la lecture spécifique signale (1984 : 186) le rôle joué par *certain*.

vs spécifique (cf. 52a) à 52c) et 53a) à 53c) *vs* 52d) et 53d)). C'est pourquoi ils peuvent être anaphorisés par le pronom personnel *il* en 55), reformulés en 56) ou encore paraphrasés par *il y a/il existe SN* en 57) :

- 52 a) Lucie veut épouser **un Guadeloupéen**, mais je ne sais pas lequel
- 52 b) Lucie veut épouser **un Guadeloupéen**, n'importe lequel pourvu qu'il ait de la fortune
- 52 c) Lucie veut épouser **un Guadeloupéen**, ça tombe bien elle vient d'**en** rencontrer **un** à la plage de Sainte Anne
- 52 d) Lucie veut épouser **un Guadeloupéen**, ça tombe bien elle vient de **le** rencontrer à la plage de Sainte Anne
- 53 a) Lucie veut épouser **un Rothschild**, mais je ne sais pas lequel
- 53 b) Lucie veut épouser **un Rothschild**, n'importe lequel pourvu qu'il ait de la fortune
- 53 c) Lucie veut épouser **un Rothschild**, ça tombe bien elle vient d'**en** rencontrer **un** au Festival de Cannes
- 53 c) Lucie veut épouser **un Rothschild**, ça tombe bien elle vient de **le** rencontrer au Festival de Cannes
- 54 a) Lucie veut épouser **un certain Rothschild**
- 54 b) *Lucie veut épouser **un certain Rothschild**, mais je ne sais pas lequel
- 54 c) *Lucie veut épouser **un certain Rothschild**, n'importe lequel pourvu qu'il ait de la fortune
- 54 d) *Lucie veut épouser **un certain Rothschild**, ça tombe bien elle vient d'**en** rencontrer **un** au Festival de Cannes
- 55) Lucie veut épouser **un certain Rothschild**. Elle vient de **le** rencontrer au Festival de Cannes
- 56) Lucie veut épouser **un certain Rothschild**, à savoir le fils de Nadine
- 57) **Un certain Rothschild** a demandé sa main à Lucie ≈ **Il y a/il existe un certain Rothschild** qui a demandé sa main à Lucie

Autre test : il est difficile de trouver *certain* dans le voisinage du Npr indiquant précisément la non-spécificité comme *Tartempion* ou même avec les substituts de Npr comme *Truc*, *Machin*, *Truc-Machin-Chouette* (cf. la citation en exergue) dénotant l'oubli passer du véritable Npr¹⁰ qui pour être dissonants (cf. 59)) le sont toutefois moins qu'en 58) :

- 58) ??Lucie veut épouser **un certain Tartempion**
- 59) ?Lucie veut épouser **un certain Machin/Truc-Machin-Chouette**

La spécificité référentielle du SN_{Npr} en *certain* prouve que le locuteur ne peut pas ne pas connaître le référent ainsi visé, ce que prouve par ailleurs la compatibilité de ces SN avec le verbe *connaître* illustrée en 60) et 61). Corollairement, il est difficile d'enchaîner sur 62) par *mais je le connais* sans provoquer de redondance alors que 63) passe bien du fait que le connecteur *mais* permet de réorienter les inférences induites par (p₁), comme quoi le locuteur connaîtrait le Rothschild en question :

- 60) **Il se trouvait connaître un certain Strouvillou, que je me trouve connaître moi-même**, parce qu'il est l'oncle et le correspondant d'un certain type de la pension (Gide, *Les Faux Monnayeurs*)

10. Nous devons ces réflexions sur ces types de Npr très particuliers à Martin Riegel et à une discussion avec Charles De Lamberterie et Alain Blanc.

- 61) J'ai **donné** à **un certain Joe Brody** cinq mille dollars pour qu'il fiche la paix à Carmen, ma fille Cadette (Vian, *Le Grand Sommeil*)
- 62) *Lucie veut épouser **un certain Rothschild**, mais je le connais
- 63) Lucie veut épouser **un certain Rothschild**, mais je ne le connais pas

La connaissance du référent visé par *un certain Npr* est souvent montrée comme provenant de l'expérience, par l'intermédiaire des sens (Jonasson 1994 : 145 *sqq.*) comme le montrent les extraits suivants où le porteur du Npr est au contact direct du locuteur ou d'un personnage (cf. les verbes *mettre en rapport* en 64), *venir trouver* en 65), *donner* en 66), *charger personnellement d'une enquête* en 67)) :

- 64) Puis le hasard **le mit en rapport** avec un certain lieutenant Krug, ancien acheteur d'une grosse maison de confection de Hambourg (Van der Meersch, *Invasion*).
- 65) Je **venais trouver là** un certain Médéric, surnommé « Médé clin d'œil » (M. Aymé, *Le vin de Paris*)
- 66) J'ai **donné** à un certain Joe Brody cinq mille dollars (Vian, *Le Grand Sommeil*)
- 67) Il **chargea personnellement de l'enquête** un certain commissaire Goéond qui se trouvait momentanément sans affectation... (Manchette, *Nada*)

Dans le cas contraire, elle est littéralement médiatisée, notamment par le discours d'autrui en 68) et 69), par des supports écrits ou iconiques en 70) et 71), quand elle n'est pas transmise *via* le « on dit » en 72) ou la rumeur en 73) :

- 68) Le président avait téléphoné avant-hier pour **dire** qu'un certain Borie, ou Morie, viendrait peut-être (Moinot, *La Maison du père*)
- 69) On m'a jadis **conté l'histoire** d'un certain Bucéphale que son ombre effrayait (Crevel, *Mon corps et moi*)
- 70) ...on **me montra dans les journaux la photographie** d'un assassin célèbre, un certain Weidmann (Lanzmann, *Le Têtaré*)
- 71) Il y **lut (...)** l'**étonnante biographie** d'un certain père Bourbaki, missionnaire et aviateur (Manchette, *Trois hommes à abattre*)
- 72) ... un certain docteur Malké **connu comme le chef de la communauté arabe émigrée aux États-Unis** (Déon, *La Carotte et le Bâton*)
- 73) À Londres, **la rumeur commençait à nous en parvenir**, un certain David Bowie repoussait les limites du bon goût (Manœuvre, *L'Enfant du rock*)

Par ailleurs, la connaissance que le locuteur a du référent ainsi visé ne se limite pas toujours exclusivement à son Npr. Trois arguments, qui s'ajoutent à ceux de l'introduction et du point 1.1., accréditent cette idée. Le premier est que *certain* n'a pas grand-chose de commun avec les marqueurs de prédicats de dénomination (*dé-*)nommé ou appelé. En effet, au plan syntaxique, l'acceptabilité de ces adjectifs dans un SN dépend, premièrement, de la nature du nom, propre ou commun. S'il y a à la rigueur « synonymie » relative en présence du Npr, celle-ci n'est plus de mise avec un Nc, d'autant moins que les SN ainsi formés sont syntaxiquement irrecevables et que les SN *un certain Nc* ne se laissent pas paraphraser par une structure dénominative *un x dénommé/appelé Z* (cf. 74) et 75)) :

- 74) Une **certaine** lettre/*une (**dénommée+appelée**) lettre/#un x (**dénommé+appelé**) lettre
- 75) Un **certain** orgueil/un *(**dénommé+appelé**) orgueil/#un x (**dénommé+appelé**) orgueil

On a vu aussi que (*dé-*)*nommé* accepte difficilement et inégalement le voisinage des Npr de lieux, ce qu'illustre 77) comparé à sa version originale construite avec *certain*, 76) :

- 76) Sa voix haute – on dirait presque Milton Nascimento ! – résonne d'angélisme mais, lorsqu'on se penche sur les textes, c'est la nation des « slackers » (les « glandeurs »), la face underground d'**une certaine Amérique** désorientée, qui est racontée (Wortschatz, Leipzig)
- 77) *la face underground d'**une (dé-)nommée Amérique** désorientée, qui est racontée

Deuxièmement, les occurrences d'*un certain Npr* sans autre modification paraissent pragmatiquement incomplètes comme le sont celles des SN indéfinis spécifiques. Ainsi un locuteur qui se contenterait de dire 78) à son destinataire se verrait-il sans doute rétorquer : « et alors ? » « Qu'est-ce qu'il a de particulier ? », preuve qu'il en dit à la fois « trop ou pas assez », *a fortiori* quand il se donne la peine de dénommer ce référent :

- 78) J'ai rencontré (**un homme/un certain Meyer**)

Ceci explique pourquoi – et c'est notre troisième argument – *un certain Npr* s'inscrit généralement (du moins dans notre corpus très limité) dans des structures appositives qui véhiculent sur le référent bon nombre d'informations. Soit le SNpr est suivi d'expansions adjectives ou relatives, de 79) à et 81) ou de SN détachés, comme en 82) à 84). Soit il expanse lui-même un SN indéfini en 85) ou défini en 87), quand il n'est pas encadré, comme en 88), par les unes et les autres :

- 79) Un des premiers actes du nouveau gouvernement avait été de remplacer Lépine à la Préfecture de police par **un certain Hennion, mis jadis par Clemenceau à la tête de la sûreté et qui avait été le patron du provocateur Métivet** (Aragon, *Les Beaux Quartiers*)
- 80) Il y avait eu **un certain Caunus qui avait fui de pays en pays les avances de la douce Byblis** (Yourcenar, *Anna, soror*)
- 81) Il avait déjà reconnu **un certain Mathieu Jaladis, dit le Breléqué, dit le bourreau des chèvres, qui était quelque peu boucher et tenait un petit cabaret dans le bourg** (Pourrat, *Les Vaillances, farces et aventures de Gaspard des montagnes*)
- 82) Le locataire est cette fois-ci **un certain Giovanni Pizzicagnoli, fonctionnaire international résidant habituellement à Genève, mais venu présider pendant six semaines l'une des commissions budgétaires de la session extraordinaire de l'Unesco consacrée aux problèmes énergétiques** (Perec, *La Vie mode d'emploi*)
- 83) Quand Swedenborg mourut, c'est à la France qu'il remit la direction des forces spirituelles de la planète, à **un certain Le Boy Des Guays, un des inventeurs aussi du puits artésien, qui pendant cinquante ans entretint de pression démoniaque le monde** (Giraudoux, *Siegfried et le Limousin*)
- 84) Ils disputaient, non sans passion, de la nature des liens qui l'avaient unie quelque temps avec **un certain Déméas, homme riche, étranger, dont le visage clos et froid n'exprimait que de jalouses mélancolies** (Maurras, *Le Chemin du paradis*)
- 85) Il connaissait dans cette ville **un docteur de son pays, un certain Erich Braun**, qui lui avait écrit, l'an passé (...) (Rolland, *Le Buisson ardent*)
- 86) (...) Le corps de logis que vous voyez à droite de l'entrée est occupé par **un colocataire, un certain Gaujard, ou Baujard...**L'inconvénient est d'ailleurs

- minime, ledit sieur Baujart étant vieux, effacé et vivant en compagnie d'une sienne petite fille (Genevois, *Les Mains vides*)
- 87) Bartlebooth fit la connaissance d'un importateur de Lisbonne qui, apprenant que l'Anglais avait l'intention de se rendre prochainement à Alexandrie, lui confia une chaufferette électrique en le priant de bien vouloir la faire tenir à **son correspondant égyptien, un certain Farîd Abu Talif** (Perec, *La Vie mode d'emploi*)
- 88) **Un médecin** les accompagnait, **un certain docteur Wolff, spécialiste du cœur et de grande malpropreté qui achevait une étude sur les palpitations des cœurs féminins dans l'eau** (Giraudoux, *Siegfried et le Limousin*)

Les informations ainsi dispensées sont, en outre, de nature très diverse. Tantôt elles sont ponctuelles, tantôt elles dénotent des propriétés. Elles renvoient aussi bien à la situation professionnelle (79), (81), (85), (88)), la localisation (80), (82), (85)) qu'à certains traits physiques du référent (84)). On observe également qu'elles se répartissent assez régulièrement autour du SNpr en *certain* suivant leur teneur. Celles qui concernent le référent sont généralement postposées à la séquence *un certain Npr*, tandis que sont antéposées celles qui servent à l'ancrer dans un réseau et qui consistent essentiellement en des SN relationnels (*camarade* en 89), *adjoint* en 90), *professeur* en 91), *compatriote* en 92), etc.) :

- 89) Il avait rencontré **un camarade d'enfance, un certain Régeasse** (Bourget, *Le Sursis*)
- 90) Quelqu'un lui a dit à un dîner, devant moi, qu'il oubliait un peu ce qu'il devait à **son jeune adjoint, un certain Moudard** (Gary, *Au delà de cette limite votre ticket n'est plus valable*)
- 91) Hélène, qui avait épousé quelques années plus tôt **son professeur de danse – un certain Antoine Brodin** – tenta aussitôt de contester l'héritage (Perec, *La Vie mode d'emploi*)
- 92) (...) il avait, trois mois auparavant, loué une chambre à **un compatriote, un certain Guido Mandetta qui se disait étudiant en histoire** (Perec, *La Vie mode d'emploi*)
- 93) Durant la répétition, elle a eu à plusieurs reprises comme **voisin et partenaire un certain Lucien Hurlot, frère aîné de Sabine Hurlot** (Romains, *Les Hommes de bonne volonté*)

Ces éléments d'information qui accompagnent assez systématiquement les séquences *un certain Npr* sont importants car ils prouvent, d'abord, que le porteur du Npr est connu du locuteur, qu'il ne l'est pas seulement de nom mais aussi par ses propriétés et activités. Ensuite, ils montrent que le référent ainsi visé est rattaché – littéralement sinon directement – au locuteur du moins à des personnes de son entourage. Ces constructions se manifestent, qui plus est, dans des proportions équivalentes à celles où *un certain Npr* est « nu », comme en 94) et 95), où il occupe d'ailleurs la plupart du temps des fonctions syntaxiques « obliques » (complément du nom en 94), complément d'agent en 95)) :

- 94) (...) Elle le repoussa soudain d'une tape au genou : « sale petit antimilitariste... » murmura-t-elle. Cela rappelait à temps au jeune homme l'existence **d'un certain Lamberdesc**. (Aragon, *Les Beaux quartiers*)
- 95) Au Capitaine Cronjäger, de la Brigade de Hollywood, revenait tout le mérite de la solution des deux assassinats dans son district, qui étaient censés avoir pour origine une dispute concernant les bénéfices d'une affaire de messagerie privée gérée par **un certain Geiger** dans l'arrière-boutique de la librairie de Hollywood Boulevard (Vian, *Le Grand Sommeil*)

En résumé, si le SNpr en *certain* ne modifie pas à proprement parler le référent qui est également celui que viserait le SNpr « nu », il en change le mode de donation, présentant ainsi un référent à double face, « brand new » pour l'interlocuteur mais connu du locuteur qui dispose à son sujet d'un nombre d'informations conséquent, acquises par une expérience « concrète » ou par le truchement de médias.

Il reste maintenant à expliquer les effets que provoque *certain* sur les Npr de référents notoires et les Npr de lieux. Revenons, pour commencer, sur les différences de recevabilité constatées entre les Npr de porteurs célèbres (*David Bowie* ou *Napoléon*) et de ceux qui ne le sont pas. On peut se demander si la difficulté des premiers à s'apparier à *certain* ne tient pas à ce que l'adjectif n'est en réalité pas « fait » pour eux mais plutôt pour les Npr dits « familiers » dont les porteurs sont susceptibles d'évoluer dans la sphère du locuteur et d'être portés « empiriquement » (cf. *supra*) à sa connaissance. Sachant en outre qu'il n'y a pas une mais des sphères (privée, professionnelle, associative, etc.) constituant le monde du locuteur et qui sont parfois très étanches les unes aux autres, les « connaissances », au sens ici de personnes connues du locuteur, d'une sphère accessibles à son entourage, ne le sont pas nécessairement dans une autre. En sorte que les Npr constituant le bagage onomastique d'un même locuteur doivent être, on peut en faire l'hypothèse, répertoriés par lui en fonction des sphères dans lesquelles ils sont pertinents. Dès lors, toute intrusion d'un Npr dans une sphère autre que sa sphère d'origine provoque un risque : celui que le référent puisse n'être pas identifié par le récepteur d'une autre sphère. Dans cette hypothèse, le *un* de *un certain Npr* signale la nouveauté référentielle présumée pour ce récepteur. Mais, pour que l'acte de référence « porte », le locuteur, lui, doit, dans le même temps, légitimer sa compétence onomastique, en démontrant qu'il a eu accès à la chaîne ou au réseau causal (il sait qu'il existe un individu *x* et un Npr lui correspondant) et qu'il connaît, dans une certaine mesure, ce référent non notoire¹¹. *Certain* servirait alors à signaler cette double compétence : le fait qu'il ait sémantiquement (et étymologiquement) à faire avec ce qui est vu ou tenu pour vrai/déterminé trouve ainsi une justification. On comprend aussi les effets de sens qu'induisent les SNpr de porteurs célèbres ou « historiques » modifiés par *certain* : un référent, en principe connu et inscrit dans des connaissances ordinairement partagées, est saisi comme totalement nouveau pour l'interlocuteur, ce qui est d'une certaine façon effectivement désobligeant, en même temps qu'il est appréhendé par le locuteur comme évoluant dans sa/un de ses sphères, ce qui accentue le déséquilibre entre ses savoirs et ceux de son récepteur et contribue, d'une certaine façon au « rejet » de l'interlocuteur de la sphère du locuteur.

Pour finir avec les Npr de lieu, ceux-ci, lorsqu'ils sont célèbres et appartiennent à un fonds culturel commun, devraient théoriquement se comporter comme les Npr_{personnes} dits « historiques ». Or, il n'en est rien puisque l'emploi de *certain* fractionne, ainsi qu'on l'a vu, le référent. Si, comme on le suppose, *certain* signale une connaissance de type expérientiel sur le référent, celle-ci ne peut être, pour certains pays ou villes, que limitée, fractionnaire, dans la mesure où l'Amérique ou le Paris de nos exemples sont des entités très étendues dans l'espace et composites de surcroît (on peut connaître un pays par ses

11. Nous nous séparons ici de Jonasson (1994 : 197) qui considère que ce genre de modification situe le locuteur en dehors du réseau causal.

facettes touristiques, institutionnelles, sociales, etc.). C'est d'ailleurs ce qui les distingue des noms de personnes dont la connaissance est d'une toute autre nature ainsi que le révèlent quelques tests mettant en cause le type de connaissances (96) et (97)) et leur « étendue » (totale en 99) ou partielle en 98)) :

- 96) Je connais David Bowie (**personnellement + de vue + de nom**)
- 97) *Je connais l'Amérique (**personnellement**¹² + **de nom + de vue**)
- 98) Je connais **une partie de** l'Amérique *vs* *Je connais **une partie de** Pierre
- 99) Je connais **toute** l'Amérique *vs* *Je connais **tout** Pierre

Ceci étant il est intéressant d'observer que le clivage entre Npr notoires *vs* familiers se retrouve avec les N_{lieu} comme le prouve (100) qui n'induit pas de lecture fractionnée du référent Barozzi :

- 100) (...) j'allai frapper à la porte d'une antique maison, tapie au plus obscur d'un **certain calle Barozzi** (Milosz, *L'Amoureuse Initiation*)

CONCLUSION

Au terme de cette étude, nous sommes parvenue à trois résultats. Premièrement, nous avons montré que *certain* se dissocie nettement de marqueurs de prédicats de dénomination comme (*dé-*)*nommé* ou *appelé* par ses contraintes morphosyntaxiques et sémantico-référentielles. Nous avons étayé l'idée, deuxièmement, que la modification syntaxique n'attente pas au référent mais à son mode de présentation, en dévoilant, par là même, tout un aspect de la problématique des noms propres un peu en retrait dans la littérature – à notre connaissance du moins –, à savoir la sous-catégorisation des Npr selon l'ontologie des référents (personnes *vs* lieu) et selon leur appartenance à des sphères publiques *vs* privées ou inégalement partagées. À cet égard, *certain* serait, comme nous avons essayé de le faire valoir, spécialisé dans la modification des Npr dits « familiers » et il contribuerait à la diffusion/circulation du Npr d'un référent à double face : à la fois indéfini, totalement inconnu du destinataire et spécifique, connu du locuteur *via* son expérience ou des médias tout à fait particuliers, comme le discours d'autrui. Si cette hypothèse est juste, *certain* pourrait en retour servir de test pour départager et échelonner les Npr en fonction de leur « surface » dans une culture donnée.

12. Je connais l'Amérique *personnellement* est accepté par certains locuteurs.

Références bibliographiques

- ARIEL M., 1990, *Accessing Noun-Phrase Antecedents*, New-York, London : Routledge.
- ENÇ M., 1991, « The Semantics of Specificity », *Linguistic Inquiry* 22-1, pp. 1-25.
- FODOR J.D. & SAG I.A., 1982, « Referential and Quantificational Indefinites », *Linguistics and Philosophy* 5/3, pp. 355-397.
- GARY-PRIEUR M.-N., 1991, « La modalisation du nom propre », *Langue française* 92, pp. 46-63.
- GARY-PRIEUR M.-N., 1991, « Le nom propre constitue-t-il une catégorie linguistique ? », *Langue française* 92, pp. 4-25.
- GONDRET P., 1976, « "Quelques", "plusieurs", "certains", "divers" : étude sémantique », *Le Français moderne* 2, pp. 143-152.
- GREVISSÉ M., 1997¹³, *Le Bon Usage*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- HINTIKKA K., 1986, « The Semantics of A Certain », *Linguistic Inquiry* 17-2, pp. 331-336.
- JONASSON K., 1994, *Le Nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- KLEIBER G., 1981, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris : Klincksieck.
- KLEIBER G., 1984, « Dénomination et relations dénominatives », *Langages* 76, pp. 77-94.
- KLEIBER G., 1991, « Du nom propre non modifié au nom propre modifié : le cas de la détermination des noms propres par l'adjectif démonstratif », *Langue française* 92, pp. 82-103.
- KLEIBER G., 1995, « Sur la définition des noms propres, une dizaine d'années après », in Noailly M. (éd.), *Nom propre et Nomination*, Paris : Klincksieck, pp. 11-36.
- KLEIBER G., 1996, « Noms propres et noms communs : un problème de dénomination », *Métra* XL1-4, pp. 567-589.
- LE BIDOIS G. & LE BIDOIS R., 1967², *Syntaxe du français moderne*, Paris : A. Picard.
- OLSSON-JONASSON K., 1984, « À propos de la distinction spécifique/non spécifique des syntagmes nominaux indéfinis », in Kleiber G. (éd.), *Recherches en pragma-sémantique*, Paris : Klincksieck, pp. 185-213.
- REY-DEBOVE J., 1997², *Le Métalangage*, Paris : A. Colin.
- RIEGL M., PELLAT J.-C., RIOUL R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses Universitaires de France.
- SCHNEDECKER C., 2000, « Le nom propre modifié par *autre* ou comment "une Micheline peut en cacher une autre" », *Lexique* 15, pp. 77-92.
- TOLLIS F., 2003, « L'alternance *ciert-lun ciert* hors pluralité en espagnol : de l'allusion démarcative à la distinction plus ou moins évaluative », in Combettes B., Schnedecker C., Theissen A. (éd.), *Ordre et Distinction dans la langue et le discours*, Paris : Champion, pp. 495-511.